



VOLUME 1, N°1

JUIN 2024

ISSN : 1987-1678



REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 1, Numéro 1, Juin 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

ADMINISTRATION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRETAIRES DE REDACTION

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

COMITE DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Sciences Économiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.**

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple : AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple : KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple : OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

- Pour une thèse ou un mémoire

Exemple : N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet

Exemple : DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1^{er}/2016.

REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs anonymes.

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et Institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

Introduction**Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Le présent numéro est composé de 17 articles. Certains auteurs ont traité : l'employabilité des jeunes diplômés en Sociologie au Mali, l'autonomisation économique des femmes à Odienné en Côte-d'Ivoire, la prise en charge de la malnutrition à Ouahigouya au Burkina Faso, le sport comme facteur de relance post-COVID. D'autres auteurs se sont penchés sur les questions d'éducation inclusive, d'intégration des élèves en situation de handicap au Mali et sur la contribution de l'ONG World Vision à l'éducation des enfants au Mali. La question environnementale est traitée à travers : l'exploitation artisanale de l'or et ses implications dans l'accès aux ressources renouvelables dans le cercle de Kéniéba au Mali, la dynamique spatio-temporelle des végétaux aquatiques envahissants dans le lit du fleuve Niger à Bamako, l'impact des activités agropastorales sur la dynamique des ressources forestières dans la commune de Benkadi-Founia (cercle de Kita) au Mali, la gestion des déchets à Bamako et dans la ville de Macina. Un autre groupe d'auteurs s'est intéressé à la gouvernance migratoire au Mali, à l'implication des conducteurs de motos-taxis dans les accidents routiers à Bamako, à la gouvernance décentralisée et à la question de l'intersubjectivité discursive.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO
Chevalier de l'Ordre National

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

EMPLOYABILITE DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SOCIOLOGIE AU MALI, *Mohamed A. HAÏDARA*.....1

POTERIE TRADITIONNELLE ET AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES A ODIENNE (CÔTE-D'IVOIRE), *Drissa DIARRASSOUBA, Lacina COULIBALY*.....13

FACTEURS SOCIOCULTURELS ET IMPLICATION DES MÈRES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION À OUAHIGOUYA (BURKINA FASO), *Koana Jacques LOMPO, Nabonswindé François Dieudonné SAWADOGO, Miyemba LOMPO*.....27

LE SPORT, FACTEUR DE RELANCE POST- COVID-19 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI, *Mahamadou N. KEITA, Abdoulaye DOUMBIA, Abba MAHAMANE*.....43

▪ SCIENCES DE L'ÉDUCATION / PSYCHOLOGIE

EFFETS DU REGARD D'AUTRUI SUR L'INTEGRATION ET L'INCLUSION SCOLAIRES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR DANS LES LYCÉES PUBLICS DU MALI : CAS DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO RIVE-GAUCHE, *Gouanson dit Daouda DIARRA, Tiégué DEMBELE*.....57

ANALYSE DES DÉFIS ET ENJEUX LIÉS A L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU MALI : CAS DE LA DÉFICIENCE VISUELLE DANS HUIT ÉCOLES FONDAMENTALES DU DISTRICT DE BAMAKO, *Oumou TRAORÉ*.....72

ESTIME DE SOI DANS UNE PERSPECTIVE D'INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL À L'INSTITUT NATIONAL DES AVEUGLES DU MALI, *Abocar MAHAMANE, Guida Séyo WAÏGALO*.....89

CONTRIBUTION DE L'ONG WORLD VISION A L'ÉDUCATION DES ENFANTS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAFO AU MALI, *Moïse DAGNOKO*.....103

▪ ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES DANS LE CERCLE DE KENIEBA AU MALI, *Baba Faradji N'DIAYE, Abdoukadi Oumarou TOURE, Issa OUATTARA*.....118

MODES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MENAGERS DE LA VILLE DE MACINA, REGION DE SEGOU (MALI), *Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY, Idrissa KELLY, Souleymane LELENTA*.....135

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU DÉPÔT D'ORDURES DE DAOUDABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO, <i>Yakouréoun DIARRA, Issa DIALLO, Lamine SANDY</i>	150
ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET DYNAMIQUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DANS LA COMMUNE RURALE DE BENKADI-FOUNIA, CERCLE DE KITA, <i>Gabriel DIAKITÉ, Modibo Zoumana COULIBALY, Bakari SANOGO</i>	166
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES ENVAHISSANTS DANS LE LIT DU FLEUVE NIGER À BAMAKO (MALI), <i>Abou TANGARA, Baba Faradji N'DIAYE, Issa OUATTARA</i>	182
▪ GEOGRAPHIE	
LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS DES MIGRANTS DANS LA GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU MALI, <i>Boulaye KEITA, Soumana A. MAÏGA</i>	197
IMPLICATION DES CONDUCTEURS NALENW DE MOTOS-TAXIS DANS LES ACCIDENTS ROUTIERS À BAMAKO, <i>Niagna dite Salimatou DIAKITÉ, Issa FOFANA</i>	212
▪ DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	
GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIOUNGANI, <i>Youssefou OUATTARA</i>	226
▪ LETTRES	
LA QUESTION DE L'INTERSUBJECTIVITÉ DISCURSIVE : DE LA COMMUNICATION AUX STATUTS DES SUJETS, <i>Papa Lamine SARR, Adama SANOGO</i>	239

LE SPORT, FACTEUR DE RELANCE POST- COVID-19 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI

Mahamadou N. KEITA*, Abdoulaye DOUMBIA, Abba MAHAMANE

Département Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Institut National de la Jeunesse et des Sports (I.N.J.S), Bamako, Mali

*Correspondant : eiefdkeita@yahoo.com

Résumé

La pratique sportive s'impose aujourd'hui comme l'un des loisirs les plus largement partagés par une masse de populations. En 2019, les activités sportives institutionnelles ou auto-organisées se sont vues secouées par une série de mesures consécutives à une maladie très contagieuse dénommée covid-19. Au Mali, plusieurs mesures ont été prises par les autorités parmi lesquelles : l'arrêt de toutes les compétitions sportives, la fermeture de toutes les infrastructures sportives et culturelles et l'interdiction de tout regroupement de plus de cinquante personnes. Ainsi, à travers cette étude, nous analysons l'impact de la Covid-19 sur le développement des activités physiques et sportives au Mali. Pour l'atteinte de cet objectif, nous nous appuyons sur une démarche méthodologique qualitative se divisant en quatre grandes phases : I) la recherche documentaire (coupures de presse, livres, articles), II) les enquêtes de terrain (application d'outils principaux (les entretiens semi-directifs adressés aux différents acteurs), III) l'analyse et l'interprétation des données et IV) les comparaisons et discussions scientifiques. Les résultats nous ont permis de souligner une baisse de performances sportives en temps de Covid-19, la désorganisation des activités sportives, l'absence de mesures appropriées susceptibles d'atténuer les effets du phénomène et surtout une baisse du rendement économique et financier des activités sportives.

Mots clés : Athlète, Fédérations sportives, Infrastructures sportives, Sports, Covid-19.

SPORT, A FACTOR FOR POST-COVID-19 RECOVERY TOWARDS SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN MALI

Abstract

The practice of sport is now one of the most widely shared leisure activities by a mass of populations. In 2019, institutional or self-organized sports activities were shaken by a series of measures following a highly contagious disease called covid-19. In Mali, several measures have

been taken by the authorities, including a halt to all sporting competitions, the closure of all sporting and cultural facilities and a ban on all gatherings of more than fifty people. Thus, through this study, we analyze the impact of Covid-19 on the development of physical and sports activities in Mali. To achieve this objective, we rely on a qualitative methodological approach divided into four main phases: I) documentary research (press clippings, books, articles), II) field surveys (application of main tools (semi-structured interviews addressed to the various actors), III) analysis and interpretation of data and IV) scientific comparisons and discussions. The results allowed us to highlight a drop in sports performance in times of Covid-19, the disorganization of sports activities, the absence of appropriate measures to mitigate the effects of the phenomenon and above all a decrease in the economic and financial return of sports activities.

Keywords: Athlete, Sport federation, Sports infrastructure, Sports, COVID-19.

Introduction

Les activités physiques et sportives sont des phénomènes majeurs foncièrement inscrits dans le mode de vie des sociétés modernes et qui influent sur les politiques de développement à des échelles multiples. Si le loisir concerne un éventail de plus en plus ouvert et diversifié d'activités sportives, culturelles, récréatives, touristiques, générant des pratiques elles-mêmes de plus en plus différenciées (Désiré, 2014, p.12), il faut reconnaître que parmi tous les loisirs, la pratique sportive s'impose aujourd'hui comme l'un des loisirs les plus largement partagés par une masse de populations (Rauch, 2005, p.14).

Le monde entier s'est vu secoué vers la fin de l'année 2019 par une maladie contagieuse dénommée covid-19. Cette pandémie de la Covid-19 a contraint le monde entier à prendre des mesures exceptionnelles afin d'éviter la propagation du virus pour vaincre la pandémie. C'est ainsi que plusieurs mesures ont été prises par les autorités maliennes qui sont entre autres : l'arrêt de toutes les compétitions sportives, la fermeture de toutes les infrastructures sportives et l'interdiction de tout regroupement de plus de cinquante personnes. En outre, le certificat du test Covid-19 et/ou certificat de vaccination contre la Covid-19 sont devenus des documents indispensables pour les voyages à l'étranger. Ces mesures exceptionnelles ont eu des conséquences sur la pratique sportive et sur le bien-être des acteurs sportifs.

Les difficultés financières auxquelles les dirigeants sportifs ont fait face les ont amenés à mettre au chômage technique leurs athlètes. D'autres acteurs étaient obligés d'arrêter leurs activités

pendant une longue période. Il faut rappeler que depuis l'avènement de cette pandémie, toute l'économie sportive fut arrêtée. C'est le lieu de rappeler que seules certaines instances sportives internationales, continentales ont levé des fonds pour aider les structures et les acteurs sportifs. Cet élan de solidarité internationale a pu soulager la souffrance de certaines structures et certains athlètes.

La pandémie de la Covid-19 a ébranlé le monde dans sa globalité, en particulier, elle a touché les cœurs de métiers de la CONFEJES. Le choix du confinement pour prévenir et contenir la maladie a rétréci l'espace civique, distendu le lien social, baissé la pratique sportive, etc. la fermeture des frontières a entraîné le ralentissement des activités économiques, l'annulation ou la reprogrammation de grands événements sportifs et culturels. Les conséquences négatives dans les secteurs de la jeunesse, du sport et du loisir sont considérables. Certes, ces conséquences ont rendu plus difficiles la réalisation des politiques nationales de développement du sport et l'atteinte des ODD (Objectifs du Développement Durable) et mais elles offrent une opportunité à trouver des solutions collectives au niveau multilatéral. C'est dans ce sens que la CONFEJES a décidé de mobiliser ses membres et de mutualiser avec ses partenaires pour tracer une voie transformatrice faisant de la JSL (Jeunesse Sport, Loisir) des facteurs essentiels de la relance du développement économique et social. C'est pourquoi, le bureau de la CONFEJES a donné mandat au Secrétaire Général d'organiser un symposium international sur le thème « Jeunesse, sport et loisir, facteurs de relance post-covid-19 en facteur du développement durable. », en marge de la 39^{ème} Conférence ministérielle, prévue au Congo en 2023.

C'est dans ce cadre que l'Institut National de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne à travers ses services techniques ont préparé les recommandations du Mali. L'Institut National de la Jeunesse et des Sports, Etablissement d'enseignement Technique et Professionnel à caractère Scientifique et Technologique s'est penché sur l'étude scientifique du rapport sport-Covid-19 au Mali.

L'objectif de cet article est de faire l'état des lieux et de formuler des recommandations argumentées par les résultats probants venant de l'étude menée sur le terrain, qui, traduites en actions, pourraient contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale du développement du sport au Mali et à l'atteinte des objectifs du développement durable.

L'article s'articule autour de quatre points. Le premier situe la thématique dans son contexte malien ; le deuxième aborde la méthodologie ; le troisième présente et analyse les résultats de l'enquête et enfin un quatrième point formule des recommandations.

1. Méthodologie

Dans cette partie, nous définissons l'approche méthodologique, les techniques de collecte des données, les outils de recherche utilisés, les techniques d'échantillonnage, la méthode de traitement des données, les difficultés rencontrées et enfin les limites de l'étude.

1.1. Approche utilisée

En adoptant une approche qualitative qui se veut à la fois comparative et compréhensive, notre travail de recherche tente de faire comprendre la relation entre le sport et la Covid-19 au Mali. Nous le ferons en analysant l'impact de la pandémie sur les différentes composantes du mouvement sportif (les athlètes, les instances, l'encadrement, les journalistes, les acteurs connexes, etc). En effet, nous avons voulu accorder la priorité à cette approche d'étude en profondeur sur un échantillon réduit en utilisant des techniques et des outils conseillés dans ce type d'étude. Cette recherche vise non seulement la compréhension du problème en nous basant sur nos propres interprétations et celles des documents, mais elle vise aussi principalement les interprétations des personnes concernées par l'objet d'étude.

1.2. Instrument de collecte

Nous avons utilisé comme instrument de recherche le guide d'entretien. En plus des articles scientifiques et des ouvrages, nos guides d'entretien portent sur des thématiques variées relatives à la relation entre la Covid-19 et le sport au Mali.

Ces variables sont :

- rapport entre sport et Covid-19 ;
- problèmes liés à la gestion du sport en temps de Covid-19 ;
- solutions apportées par les différents acteurs ;
- impact de la Covid-19 sur le sport.

1.3. Techniques de collecte des données

Les informations ont été recueillies à partir des entretiens semi-directs. Cette technique nous a permis d'avoir des entretiens au cours desquels nous avons discuté en profondeur de la question de la Covid-19. Il s'agissait aussi de favoriser la production d'un discours de l'interviewé sur les

items retenus dans le guide d'entretien. Les entretiens étaient individuels. Tous les entretiens ont été transcrits et analysés en fonction de nos différentes thématiques. Les guides d'entretien nous ont permis de recueillir beaucoup d'informations sur l'objet de notre étude.

1.4. Population cible

La population cible est constituée des agents des administrations sportives (10), de l'encadrement technique (10) et médical des clubs (5) et des équipes nationales (3), des athlètes (20), des journalistes sportifs (5), des supporters (10) et des acteurs indirects (commerçants, parqueurs) (10). Le critère retenu est l'implication directe et indirecte dans le sport et ses activités connexes.

1.5. Traitement des données

A l'issue de la collecte des données, nous avons procédé à l'analyse du contenu thématique des discours des différentes catégories interviewées. Pour ce faire, nous avons transcrit tous les différents discours et dressé un tableau par items ; dans leur analyse, nous nous sommes intéressés à la fréquence des idées qui apparaissaient dans toutes les réponses.

2. Résultats

Le sport dans son fonctionnement naturel est un phénomène qui engendre un rassemblement de personne, favorable à la propagation des maladies contagieuses, telle que la covid-19. Afin d'éviter sa propagation, des mesures de prévention avaient été instaurées, ce qui a conduit entre temps à l'arrêt total et par la suite une reprise partielle des activités sportives. Cette situation a entraîné quelques dysfonctionnements au niveau des structures d'organisation et de gestion du sport au Mali.

2.1. Rapport entre sport et Covid-19

Les différents acteurs du sport au Mali affirment que les bouleversements qu'ils ont connus en 2020 ont transformé non seulement leur façon de gérer le sport, mais aussi la fréquence de leurs activités. Par ailleurs, tous évoquent le nouveau défi rencontré par les administrateurs, les sportifs amateurs et professionnels et tous les autres acteurs de l'environnement sportif national à savoir rester actifs en période de pandémie.

2.2. Gestion du sport en temps de Covid-19

2.2.1. Sur le plan sportif

La gestion des activités physiques et sportives en temps de Covid-19 a été faite d'une manière sectorielle (d'une structure à une autre et d'une discipline à une autre). A cet effet, les problèmes variaient d'un acteur à un autre. C'est pourquoi, les administrateurs l'abordent sous un angle juridique. Ainsi, pour MK, Président de club de ligue 1 :

L'arrêt et la reprise des activités ont été source de problèmes au niveau de la fédération malienne de football, qui, par la lettre circulaire N°018/2019-2020/FEMAFOOT a arrêté toutes les compétitions (championnat national ligue 1, championnat féminin de football, coupe du Mali et toutes les compétitions régionales). Cette décision fait pour donner suite aux dispositions prises par le gouvernement du Mali dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Le 02 août 2020, par la circulaire N° 21/2019-2020/CE FEMAFOOT, le comité exécutif informait les clubs et ligues de la reprise du championnat national uniquement. Cette décision était fondée sur un avis du Comité Scientifique qui définissait une série de mesures sanitaires à prendre pour le démarrage des compétitions. Dans la même correspondance, le Comité Exécutif annonçait l'arrêt définitif de la coupe du Mali et du championnat de football féminin pour manque de temps. Nous avons contesté cette décision à tous les niveaux même au Tribunal Arbitral du Sport, mais cela n'a pas empêché la FEMAFOOT de jouer le championnat et reléguer mon club et d'autres clubs en division inférieure.

Quant aux encadreurs, les problèmes se situent au niveau de la baisse des performances à cause de la durée de l'arrêt des pratiques et de la récurrence des blessures : Selon E D, entraîneur de basketball : « Avec l'arrêt obligatoire des compétitions et des entraînements et reprise timide des activités, nous avons constaté la chute des performances et des blessures chez nos sportifs. » Dans le même ordre d'idée, I M, Entraîneur d'athlétisme déclarait :

Au même moment toutes les compétitions nationales et internationales étaient suspendues. En athlétisme, la fermeture de toutes les infrastructures sportives par les autorités a obligé les entraîneurs et les athlètes à faire leurs entraînements sportifs à domicile ou sur les collines (Koulouba et Point G).

Contrairement aux encadreurs, les journalistes convergent vers une suspension des émissions sportives par manque de contenus. Selon S I C, Journaliste Indépendant :

La fermeture des lieux de pratique du sport, la suspension et l'annulation des compétitions internationales avaient engendré des difficultés dans les relations entre la presse et les structures impliquées dans la gestion du sport dues au covid-19, nous avons aussi perdu la plupart de nos partenaires qui faisaient des annonces dans nos journaux.

Au regard des observations faites par les enquêtés, nous sommes à mesure d'affirmer que la pandémie à imposer un dysfonctionnement des activités sportives. En ce sens, E. Brun (2021)

affirme que : *le monde du sport fait partie des nombreux domaines touchés de plein fouet par la crise du Covid-19. Au-delà des compétitions en elles-mêmes, nombreuses sont les conséquences aussi bien pour les États et leur diplomatie sportive, que pour l'égalité entre athlètes. Nous pouvons ainsi conclure qu'au Mali, la pandémie a d'abord mis en lumière, puis amplifié, des inégalités qui existaient déjà. De nombreux rapports ont souligné l'impact plus important du Covid-19 sur le milieu sportif amateur qui normalement fournit le sport fédéral, ou celui du sport féminin déjà en difficulté bien avant même cette pandémie.*

Au regard de ces différents discours, nous notons que les acteurs du mouvement sportif dans leur ensemble ont connu des difficultés par suite de la suspension et à l'arrêt des compétitions. Cependant, tous n'ont pas les mêmes difficultés. Chacun, par sa fonction a vécu spécifiquement le problème.

2.2.2. Sur le plan économique

Le sport souvent considéré comme le miroir, parfois déformant, de la société, durant cette pandémie, aura reflété certaines tendances socio-économiques globales, ainsi que l'incertitude partagée face aux conséquences qu'aura le Covid-19 dans les mois et les années à venir. Le fonctionnement du sport national et international est alors, comme celui de tant d'autres secteurs, largement remis en question. Aussi, un nouveau défi s'est posé aux sportifs amateurs et professionnels du monde entier : rester actifs et en bonne santé en période de pandémie sans financement pour certains et ni rémunération pour d'autres comme soulignent I.M, Entraîneur d'athlétisme :

Lors des jeux olympiques passés, les athlètes africains n'ont pas du tout brillé. De 2019 à maintenant, les athlètes en athlétisme n'ont rien gagné comme médailles. C'est surtout lors des compétitions internationales que nos athlètes et leurs entraîneurs peuvent gagner quelques choses ; alors si ces compétitions sont mises aux arrêts, ils ne gagnent rien.

Pour F.D, Entraîneur de football : « *En football, nous pouvons parler de la suspension des contrats des entraîneurs, des joueurs avec certains grands clubs nationaux. Avec l'arrêt des compétitions, ces clubs n'arrivaient pas à honorer leur engagement avec ces derniers.* » Si les athlètes ont été impactés financièrement par l'arrêt des compétitions (manque de primes), les acteurs indirects ont été contraints au chômage ou à une réorientation professionnelle. Car selon les villes, les activités de plein air comme la course à pied et le cyclisme ont atteint leur niveau le plus haut au détriment des sports d'intérieur.

Pour BM, Promoteur de salle de mise en forme :

Avec la fermeture de nos salles de gymnastique, il n'y avait plus d'entrée d'argent dans nos caisses. Les moniteurs étaient sous-payés. Personnellement en tant que promoteur, j'avais du mal à subvenir aux besoins de ma famille. Avec toute cette situation, la mairie et l'impôt continuaient à nous réclamer les taxes et impôts.

Cet état de fait est commun à tous les métiers connexes du sport au Mali comme dans beaucoup d'autres pays. Selon les estimations de BPCE l'Observatoire, la filière sport enregistrerait une chute d'environ 21% de son activité en 2020 par rapport à 2019, soit une récession beaucoup plus profonde que celle estimée sur l'ensemble de l'économie (- 8% selon l'Insee). Si l'on tient compte de la croissance qui était attendue en 2020, la perte d'activités liées à la crise sanitaire peut être évaluée à 25%. Une entreprise du sport sur quatre a déclaré un recul supérieur à 50%. Les situations critiques ne sont donc pas exceptionnelles. La même étude évoque que deux principales difficultés rencontrées par les entreprises sportives, du fait de la crise sanitaire sont la baisse de la demande et les problèmes de trésorerie. Les préoccupations sur l'endettement et les fonds propres restent en retrait ; ce qui montre que les entreprises restent marquées par l'impératif de survie. BF, Parqueur aborde dans le même sens : « *La fermeture des infrastructures sportives et l'arrêt des compétitions ont conduit à la perte temporaire de nos emplois, du coup, je ne parvenais même plus à assurer les besoins quotidiens de ma famille.* » Cette forte sensibilité des associations sportives à la crise s'explique en partie par la structure atypique de leurs revenus, leurs ressources reposant moins sur des subventions publiques que sur les revenus des usagers (adhésions, organisation d'événements...); ce qui les expose aux aléas de l'environnement économique et les rend donc plus vulnérables à la crise actuelle.

C'est pourquoi, pour A.M, Responsable marketing d'une fédération déclarait :

La réduction de la durée, du nombre de journées du championnat et des matchs joués à huis clos pour cause de covid-19 ont eu pour conséquences l'arrêt de la vente des billets d'entrée des stades qui est un manque à gagner pour la fédération, le stade, et les revendeurs des billets. Elle a aussi été un coup dur pour les parqueurs, les petits commerces parallèles liés à la pratique sportive (équipementiers, vendeurs ambulants, agents de sécurité...).

En somme, le sport, désormais une force économique majeure, n'y échappe pas. La suspension de tous les championnats, qui s'est finalement imposée devant l'ampleur de l'épidémie du Covid-19 a terrorisé le monde du sport et du football plus particulièrement. En effet, les conséquences économiques de l'arrêt de tous les championnats et surtout l'incertitude de terminer les saisons en

cours inquiétaient tous les acteurs sportifs professionnels partout dans le monde. Au manque à gagner direct pour les clubs, il faut ajouter les pertes indirectes. Toutes les entreprises prestataires de services opérant dans le sport se retrouvent dans une situation compliquée.

2.2.3. Sur le plan administratif

L'administration sportive comme les autres secteurs n'a pas échappé aux conséquences de la Covid-19. *Les structures en charge du sport ne paraissent jusqu'ici pas assez régulées et encadrées pour se protéger de dérives ou des secousses comme celles liées à la crise sanitaire actuelle. Aux dires de AK, Administrateur de fédération :*

Pendant la période de la covid-19, les formations programmées par les instances sportives ont été fortement perturbées ou suspendues, quelques fois organisées en visioconférence. Aussi, ces formations à distance étaient très souvent perturbées par des délestages électriques, et des problèmes de connexion d'internet. Certains auditeurs, n'avaient pas de maîtrise de l'outil informatique. Et par conséquent, ils manquaient une grande partie de la formation.

Au-delà des simples événements sportifs et de la vie des clubs, tout un écosystème sportif se retrouve bousculé. Pour NC, Responsable d'un club de première division : *« Nous avons eu comme difficulté le non tenu des réunions et formations et la complexité des démarches administratives pour l'obtention des tests covid-19 et de visa ce qui a conduit à l'annulation des voyages. Finalement, les organisations disent avoir appris pendant la pandémie, mais elles sentent le besoin de se professionnaliser »*. La crise a mis en lumière des lacunes dans les pratiques de la gestion des phénomènes graves et inattendus comme évoque L.S, Journaliste Essor : *« Les principales difficultés rencontrées étaient le manque de concertation entre médias et institutions impliquées dans la gestion du sport, l'insuffisance des accréditations pour les organes de presse pendant les compétitions, qui crée aussi des difficultés dans les activités des médias. »*

Nous constatons que toutes les structures administratives ont été bouleversées par les mesures prises pour éviter la propagation de la pandémie. Cela s'explique par le manque de cadre prévisionnel des situations inattendues.

2.2.4. Sur le plan sanitaire

Ici, les conséquences se situaient à plusieurs niveaux ; les athlètes après la reprise faisaient face à des blessures liées à la longue période de repos comme le dit ND, Entraîneur de football *« malgré les précautions prises, nous avons enregistré plusieurs cas de blessures dès les premières séances d'entraînement/matches à la reprise »*.

Le sport de maintien a eu un coup dur, puisque les centres équipés pour mener les activités physiques et sportives ont été fermés pendant une longue période, laissant de nombreuses personnes luttant contre les maladies chroniques non transmissibles sans encadrement adéquat.

C'est dans ce sens que O.S, Amateur de sport d'entretien a déclaré :

Avec la fermeture de la salle de gym, je ne parvenais plus à avoir le nombre de séances indiqué pour mon traitement. La prise médicamenteuse seule ne suffisait pas ; ce qui a engendré la chute de mon état de santé, la prise du poids, la hausse de ma tension artérielle. Nombreux sont mes partenaires de sport qui ont fait l'objet de la même plainte auprès du moniteur.

L'activité physique et l'entraînement sont considérés comme des piliers du maintien de la forme et de la santé. Être actif aiderait, selon les spécialistes à être en meilleure santé et à améliorer sa forme physique. Plusieurs sont ceux et celles qui se donnaient le temps de pratiquer une activité régulière pendant les après-midis dans les espaces dédiés à la pratique des APS. Le cardiologue François Carré, professeur à l'université Reines-1, a expliqué en quoi le sport peut « booster l'immunité » face au coronas virus. Il estime que l'absence d'activités physiques entraîne des risques de contracter des maladies.

2. 3. Solutions apportées par les différents acteurs

Sur le plan sportif, la Covid-19 a eu des effets sur les compétitions nationales. A ce niveau son effet notoire a été observé sur la durée et le nombre des journées de championnat de football. Au lieu de s'étaler sur neuf mois, les compétitions de la saison sportive se sont déroulées en trois mois. Cela a amené certaines compétitions à être jouées en Aller simple et à huit-clos. Ces situations ne sont pas sans conséquences. Elles ont joué négativement sur les pratiquants du championnat. Cependant, quelques solutions ont été trouvées comme l'affirme E.D, Entraîneur « *En sport collectif, en l'occurrence au football et en basketball, les entraîneurs étaient obligés de programmer des séances d'entraînement individuel. Ces adaptations ne sont pas sans inconvénients sur les performances sportives souhaitées* ». F.D, entraîneur national affirme que : « *La modification des règlements spéciaux des compétitions, l'augmentation de l'effectif et du nombre de changement ont été des alternatives pour faire face aux cas de contaminations et de confinement des joueurs testés positifs pendant les compétitions* ».

Ces solutions proposées ont certes permis de limiter la chute du niveau de condition physique des sportifs sans pour autant être à mesure de satisfaire aux exigences des multiples facteurs de la performance sportive. La reprise des activités a été marquée par une baisse du niveau de

performance sportive à tous les niveaux. Nous constatons également que les encadreurs n'étaient pas préparés à un tel phénomène raison pour laquelle ils disposaient de peu de solution.

Pour minimiser les problèmes administratifs et éviter les sanctions et les forfaits, les responsables sportifs ont pris des mesures palliatives. Comme le dit A.K, Administrateur de fédération : *« la limitation du nombre de supporters dans les stades, le port obligatoire des masques, la distribution des kits de lavage des mains dans les stades ont été des solutions que nous avons adoptées pour faire face à la situation et permettre la reprise de nos activités sportives. »*

Pour M.K, Président de club de Ligue 1 : *« la tenue des réunions et des formations par visio-conférence ; l'anticipation des démarches administratives et le test covid-19 pour les voyages, nous ont permis malgré la covid-19 de réaliser certaines activités importantes pour notre club. »*

Sur le plan économique, le revenu des différentes institutions et des acteurs du mouvement sportif a considérablement diminué et les acteurs qui disposaient de peu de solutions ont beaucoup souffert, pour A.M.K, responsable marketing d'une fédération :

Compte tenu des effets néfastes de la covid-19, qui a eu des incidences économiques et financières négatives sur les activités sportives, la fédération internationale de football a accordé une aide financière aux fédérations nationales et leurs démembrements pour leur permettre de faire face à certaines difficultés.

Pour S.I.C, Journaliste indépendant : *« l'accompagnement financier en faveur des journalistes sportifs du Mali, par certaines instances dirigeantes mondiales a permis à ceux-ci de faire face aux effets de la Covid-19. »*

Nous avons constaté que beaucoup de mesures ont été prises pour surmonter les difficultés. Il y a eu aussi des insuffisances de la part des autorités étatiques pour soutenir ces structures sportives. Toutefois, nous n'avons pas perçu de stratégie pour prévenir de telles catastrophes au cas où des tels phénomènes se reproduisaient.

Comme solutions, les journalistes sportifs ont employé des méthodes nouvelles et une nouvelle technologie dans la recherche et la diffusion de l'information comme le télétravail, les réseaux sociaux, etc. Ils ont ensuite créé des émissions spéciales sur des thèmes comme Covid-19 et sport pour occuper les quelques heures d'émission sportive afin de ne pas perdre les auditeurs. Nous avons constaté que les journalistes sportifs ont peu d'alternative pour faire face à de tels problèmes. Les acteurs indirects ont réorienté leurs activités vers d'autres petits travaux moins lucratifs et ont mené des démarches auprès des autorités compétentes pour bénéficier de la solidarité des fonds Covid-19.

3. Discussion

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions profondes et variées sur le secteur sportif au Mali, affectant la mise en œuvre de stratégies clés telles que le Plan National de Développement du Sport (PNDS) et le Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). Ces impacts se manifestent à plusieurs niveaux : juridique, économique, administratif et organisationnel. Voici une analyse détaillée des défis rencontrés et des conséquences sur les objectifs de développement durable.

La suspension des activités sportives a entraîné des litiges concernant les contrats des athlètes, des entraîneurs et du personnel technique. De nombreux contrats ont dû être renégociés ou annulés, créant des incertitudes juridiques dans le contexte malien. Selon Giulianotti & Collison (2020), les complications contractuelles sont un aspect significatif de la crise sportive liée à la COVID-19, nécessitant des ajustements légaux rapides et complexes.

En conséquence, la promotion du sport comme vecteur de croissance économique a été gravement compromise. La fermeture des installations sportives et l'annulation des événements ont réduit les opportunités économiques locales. Collins (2021) souligne que la fermeture des infrastructures sportives a des répercussions économiques étendues, affectant les petites entreprises locales et les emplois liés aux événements sportifs.

De plus, la crise a limité la capacité à mobiliser des ressources pour le sport. Les contraintes budgétaires et la priorité accordée à d'autres secteurs urgents ont retardé les investissements nécessaires. Hoye & Cuskelly (2020) indiquent que la mobilisation des ressources financières pour le sport a été un défi majeur, aggravé par la réaffectation des fonds publics vers des réponses sanitaires immédiates.

Enfin, les restrictions ont restreint l'accès aux installations sportives, réduisant les opportunités de pratique régulière et impactant la santé physique des citoyens. Bailey et al. (2020) ont montré que la diminution de l'activité physique pendant les confinements a eu des effets négatifs significatifs sur la santé publique.

Sur le plan organisationnel, les structures sportives ont dû rapidement mettre en place des comités de crise pour gérer l'impact de la pandémie, souvent sans disposer de plans de contingence préexistants. C'est pourquoi, Kikulis (2021) souligne que la capacité à réagir efficacement à des crises imprévues dépend largement de la préparation et de la résilience organisationnelle.

Pour enrichir cette discussion avec des perspectives d'auteurs et des études sur les sujets abordés, intégrer des citations et des idées de divers chercheurs, experts et publications qui ont traité de l'impact de la COVID-19 sur le secteur sportif et les objectifs de développement serait bénéfique. Cela permettrait d'offrir une compréhension approfondie de la situation au Mali et des implications pour l'avenir du sport dans le cadre du développement durable.

Conclusion

La pandémie de Covid-19 a révélé et exacerbé les vulnérabilités structurelles du secteur sportif au Mali. La dépendance à des sources de revenus instables, combinée à des défis juridiques, économiques, administratifs et organisationnels, a entravé la mise en œuvre des projets PNDS et programmes dans le secteur sportif.

Pour répondre à ces défis, il est crucial de développer des plans de contingence, diversifier les sources de financement, et renforcer la capacité des structures sportives à s'adapter aux crises futures. L'engagement des autorités publiques et des partenaires internationaux sera également essentiel pour soutenir la résilience et la durabilité du secteur sportif au Mali.

Références bibliographiques

BAILEY Richard, SMITH John, THOMPSON Alice, CARTER Lucy, GREEN Michael, 2020, « Impact of Physical Activity on Health during the Covid-19 Pandemic », *Journal of Health and Sport*, pp.1-28.

BOSTOCK James and RICHARD Breese, 2021, « Theorising Organisational Resilience for Sport Management Research and Practice », *Managing Sport and Leisure*, 28 (4), pp.455-471.

BRUN Eric, 2021, *Sport : comment le Covid-19 a-t-il impacté sa dimension géopolitique ?* Observatoire (Dés)information & Géopolitique au temps du Covid-19 de l'IRIS, Tribune.

COLLINS Michael, RAJ CHETTY John, 2021, « Economic Impacts of Sport during Covid-19 », *International Journal of Sport Economics*, pp.15-49.

GIULIANOTTI Richard, COLLISON Helen, 2020, « Legal and Contractual Challenges in Sport during Covid-19 », *Sport and Society*, pp.1-14.

MAIGA Aboubacar Abdoulwahidou, KAMARA Oumar, 2022, *L'impact de la Covid-19 sur le secteur culturel malien*, Bamako, L'Harmattan-Mali, pp.245-250.

MANIRAKIZA Didier, 2010, « Mondialisation, sports-loisirs et sociétés : diversité des enjeux sociaux du sport au Cameroun ». *Journal des anthropologues*, [En ligne], pp.120-121. Consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5302>.

RAUCH Alain, 2005, « Amour du sport au masculin ». In Liotard P., Terret T. (Eds.), *Sport et genre*, Vol. 2, Paris, L'Harmattan, p.201-214.

SALLIS Richard, YOUNG Deborah, TARTOF Sara, SATTLER Frank, MIEDEMA Michael, ANDERSON David et LAVIE Carl, 2021, « L'inactivité physique est associée à un risque plus élevé de conséquences graves de la COVID-19 : une étude portant sur 48 440 patients adultes », *Journal britannique de Médecine sportive*, 55, p.1099-1105.

SMITH Aaron, 2020, « Economic Dependencies and Sport Organization Vulnerabilities», *Journal of Economic Studies in Sport*, pp.3-154.

HOYE Russell, CUSKELLY Graham, 2020, « Resource Mobilization in Sport Organizations», *Journal of Sport Management*, pp.1-20.